

RAPPORT SUR LA GESTION DES RISQUES CLIMATIQUES (EXERCICE 2025)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

Tokio Maritime Canada Ltée aspire à faire ce qui est juste.

Chez TMCAN, le bien-être de nos employés, de nos communautés et de l'environnement est au cœur de nos priorités. Fidèles à nos valeurs **CARE**¹, nous assumons pleinement notre responsabilité sociale et contribuons à bâtir un monde meilleur grâce à nos initiatives environnementales, sociales et de gouvernance (« **ESG** »).

NOS VALEURS



RÉACTIVITÉ

Nous sommes là pour vous lorsque vous avez besoin de nous.



ÉTHIQUE

Nous agissons avec intégrité et équité dans toutes nos relations d'affaires.



CENTRÉ SUR LES COURTIERS

Nous travaillons en étroite collaboration avec un réseau de distribution sélectif.



CENTRÉ SUR LES SOLUTIONS

Le service est notre priorité absolue; nous cherchons toujours à répondre à vos besoins.



INNOVATION

Nous misons sur l'amélioration continue, au-delà du statu quo.



CENTRÉ SUR LES RELATIONS

Nous accordons de l'importance à ce qui compte pour vous.



ESPRIT DYNAMIQUE

Nous sommes compétitifs, agiles et déterminés.



ENVERGURE MONDIALE

Nous allions notre force mondiale à notre expertise locale et à notre latitude décisionnelle.



SOCIALEMENT RESPONSABLE

Nous contribuons à bâtir un monde meilleur.

¹ Valeurs fondamentales (**CARE**) de TMCAN : Collaboration, Aspiration, Réactivité et Éthique



VUE D'ENSEMBLE

En tant que filiale en propriété exclusive de Tokio Marine Holdings, Inc. (« **TMHD** » ou le « **Groupe** »), Tokio Maritime Canada Ltée (« **TMCAN** », « **nous** », « **notre** » ou « **nos** ») harmonisons notre position face aux défis sociétaux avec celle du Groupe. Depuis la création de TMHD en 1879, le Groupe s'efforce de résoudre des défis sociétaux en constante évolution, guidé par sa raison d'être : « être là pour nos clients et la société lorsqu'ils en ont le plus besoin ».

Pour ce qui est des priorités de TMCAN au titre du pilier de l'environnement, TMCAN s'efforce de réduire son empreinte carbone et ses émissions de gaz à effet de serre (« **GES** »), de manière directe et indirecte. Par exemple, nous fournissons à nos souscripteurs des directives concernant certaines entreprises ou certains secteurs auxquels nous ne fournirons pas de nouvelles solutions d'assurance, comme l'exploitation des sables bitumineux, certains projets de centrales thermiques au charbon et les projets d'extraction de pétrole et de gaz dans la région de l'Arctique. De plus, nous nous efforçons de réduire nos émissions de carbone et achetons des crédits carbone pour compenser nos émissions dans la mesure du possible.

L'objet du présent rapport sur la gestion des risques climatiques est de communiquer des informations financières en lien avec les changements climatiques conformément aux attentes en matière de communication d'informations requises pour l'exercice clos en 2025, telles qu'elles sont énoncées au chapitre 2 de la ligne directrice B-15 du BSIF, *Gestion des risques climatiques*.



GOVERNANCE



Le comité d'audit et des risques (« CAR ») du conseil d'administration (« Conseil ») de TMCCan

- Supervise le cadre de gestion du risque d'entreprise (« GRE ») de TMCCan ainsi que les risques climatiques importants, et se réunit trimestriellement pour examiner les progrès réalisés par la direction à l'égard des initiatives liées au climat. Les membres du CAR de TMCCan possèdent l'expérience requise en gestion des risques pour superviser les risques climatiques. À l'heure actuelle, les considérations liées aux changements climatiques ne sont pas prises en considération dans la détermination de la rémunération du Conseil.



Le comité exécutif de GRE de TMCCan

- Composé de l'équipe de la haute direction de TMCCan, a la responsabilité de veiller à ce que les risques physiques et de transition découlant des changements climatiques soient évalués, quantifiés et, s'ils sont importants, formellement traités au moyen de plans de contrôle détaillés pour l'atténuation des risques.
- Réunit mensuellement pour évaluer ces expositions de façon continue. Des indicateurs de risque clés (« IRC ») ont été élaborés pour surveiller les expositions importantes aux risques climatiques qui dépassent l'appétit pour le risque établi par la haute direction.
- Évalue si de nouveaux risques émergents pourraient avoir une incidence généralisée sur l'entreprise, y compris les risques climatiques.



La haute direction de TMCCan

- Comme l'indique le BSIF, les changements climatiques et la réponse de la communauté internationale aux menaces qu'ils posent pourraient avoir des répercussions importantes sur la sûreté et la solidité du système financier mondial. La haute direction de TMCCan partage ce point de vue et prend au sérieux les risques climatiques lors de l'élaboration d'une stratégie d'affaires.
- Également responsable, en fin de compte, de l'atténuation quotidienne des risques climatiques et des répercussions qu'ils pourraient avoir sur l'atteinte des objectifs stratégiques de l'entreprise. Dans un contexte de gravité croissante des phénomènes météorologiques liés au climat au Canada, il s'agit d'un élément clé des plans stratégiques globaux de TMCCan.



STRATÉGIE

Risques climatiques

En tant qu'assureur de dommages (IARD), TMCAN subit déjà l'incidence des risques climatiques depuis la souscription de notre première police d'assurance en 2022, compte tenu de la nature généralisée des feux de forêt et des inondations au Canada au cours des dernières années.

Heureusement, les répercussions des risques climatiques sur la performance financière de TMCAN depuis sa création ont été minimales². La haute direction reconnaît l'exposition sans cesse croissante aux risques climatiques, comme l'exposition aux pertes matérielles dans les régions du Canada sujettes aux catastrophes. À ce titre, un suivi proactif continu est essentiel pour s'assurer que les mesures d'atténuation des risques mises en œuvre par TMCAN demeurent appropriées, notamment par une tarification adéquate des produits et la mise en place d'une protection de réassurance suffisante.

En ce qui concerne les risques physiques, on observe au Canada une augmentation de la gravité et de la fréquence des phénomènes météorologiques liés aux changements climatiques (inondations, feux de forêt, tempêtes de vent, tempêtes de grêle, etc.). Cette situation aura une incidence sur TMCAN tant à court terme (un an) qu'à moyen terme (deux à cinq ans), entraînant une hausse des pertes et une volatilité des sinistres. Nous adoptons une approche prudente en matière de souscription en veillant à ce que nos processus reflètent notre appétit pour le risque du point de vue de l'exposition nette au risque d'assurance, alors que les tendances climatiques continuent d'évoluer. Nous veillons également à placer notre réassurance auprès de partenaires de réassurance solvables qui sauront répondre présents en cas de besoin.

² Les résultats financiers de TMCAN déposés auprès du BSIF peuvent être consultés dans la section « TMCAN Financials » du site Web de TMCAN : <https://tokiomarinecanada.com/fr/a-propos/>

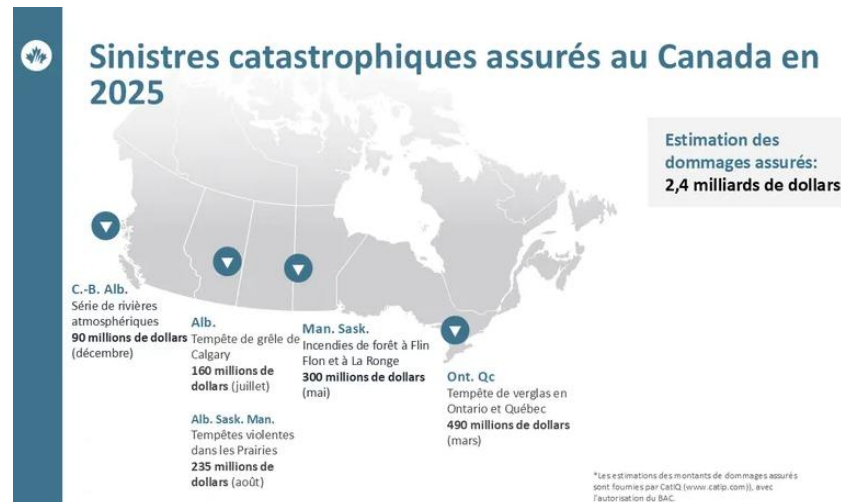


Figure 1 : Les sinistres assurés liés aux phénomènes météorologiques violents au Canada dépassent les 2,4 milliards de dollars en 2025

Source : [Bureau d'assurance du Canada \(BAC\)](#)

Risques climatiques (suite)

En 2025, TMCAN a notablement amélioré la qualité de ses données sur l'exposition aux pertes, permettant ainsi d'orienter les décisions de la direction lors de l'évaluation du cumul des risques physiques et du placement de structures de réassurance optimisées. Cet élément demeurera un facteur de réussite critique pour TMCAN à l'avenir, à mesure qu'elle poursuivra son expansion sur le marché canadien.

En ce qui concerne les risques de transition, nous nous efforçons de cerner les répercussions importantes des technologies vertes émergentes susceptibles d'exacerber considérablement ces risques, à mesure que le monde évolue vers une économie sobre en carbone. Nous avons établi que les risques réglementaires, de crédit et de marché constituent les risques de transition pertinents, imposant ainsi une surveillance continue de la volatilité des marchés financiers afin de réduire l'impact des variations de valeur imprévues des instruments financiers, dont l'incidence est plus marquée à court et à moyen terme. En 2025, le portefeuille de placements de TMCAN n'a subi aucune perte importante qui découlerait uniquement des risques de transition liés aux changements climatiques, et nous ne détenons actuellement aucune exposition dans des secteurs sensibles à la transition.

Bien que les incidences à long terme (cinq ans ou plus) et les répercussions financières des changements climatiques soient plus difficiles à mesurer en raison de l'incertitude inhérente, l'identification, la surveillance et l'atténuation continues des risques importants liés aux changements climatiques s'imposent pour permettre à TMCAN d'atteindre ses objectifs d'entreprise.



Possibilités liées aux changements climatiques

En tant qu'assureur de création récente (ayant vu le jour en 2021 et souscrit son premier contrat d'assurance en 2022), TMCAN a l'avantage de pouvoir développer ses activités d'une manière qui intègre les répercussions liées aux changements climatiques dès ses premières étapes de croissance. Alors que TMCAN poursuit son expansion sur le marché canadien, nous continuons de nous concentrer sur l'obtention de données complètes et exactes afin d'évaluer nos expositions aux risques physiques et de transition liés aux changements climatiques, et ainsi limiter le risque d'écarts défavorables dans le cadre de ces évaluations.

Bien qu'aucune possibilité n'ait été formellement cernée en 2025, TMCAN s'efforce de repérer des occasions de tirer parti des initiatives liées aux changements climatiques, notamment en affichant clairement sa position sur les changements climatiques et les questions ESG dans leur ensemble. Nous veillons à ce que nos partenaires de distribution (c.-à-d. les cabinets de courtage et les agents généraux de gestion) comprennent notre position en matière d'ESG en engageant un dialogue transparent, afin de leur permettre de proposer les solutions d'assurance de TMCAN aux titulaires de polices qui partagent cette vision.

Types de risques	Types de risques restreints (refusé)
Projets de production d'énergie ¹	- Centrales thermiques au charbon et projets d'extraction de charbon thermique² - Projets d'extraction de pétrole et de gaz dans la région de l'Arctique³
Projets d'exploitation ¹	Projets d'exploitation des sables bitumineux

¹ Aucune nouvelle souscription, aucun nouvel investissement et aucun nouveau financement ne seront accordés dans ces secteurs, à l'exception des projets ou des entreprises disposant de plans de décarbonation conformes à l'Accord de Paris.

² Les projets faisant appel à des technologies et à des approches novatrices comme : le CSC (captage et stockage du carbone); le CCUS (captage, utilisation et stockage du carbone) et la combustion mixte peuvent être exclus après un examen approfondi.

³ La région de l'Arctique s'entend de toutes les zones situées au nord du parallèle 66° 33', y compris la réserve faunique nationale de l'Arctique.

Figure 2 : Types de risques faisant l'objet de restrictions environnementales de TMCAN

Source : TMCAN's ESG Underwriting Guidance



GESTION DES RISQUES

Les risques climatiques sont intégrés au cadre de GRE de TMCAN. Les risques physiques aigus sont des risques financiers découlant de la fréquence et de la gravité croissantes des phénomènes météorologiques liés aux changements climatiques. Les risques physiques chroniques désignent les évolutions plus larges du climat dans son ensemble et les effets d'une hausse de la température moyenne mondiale.

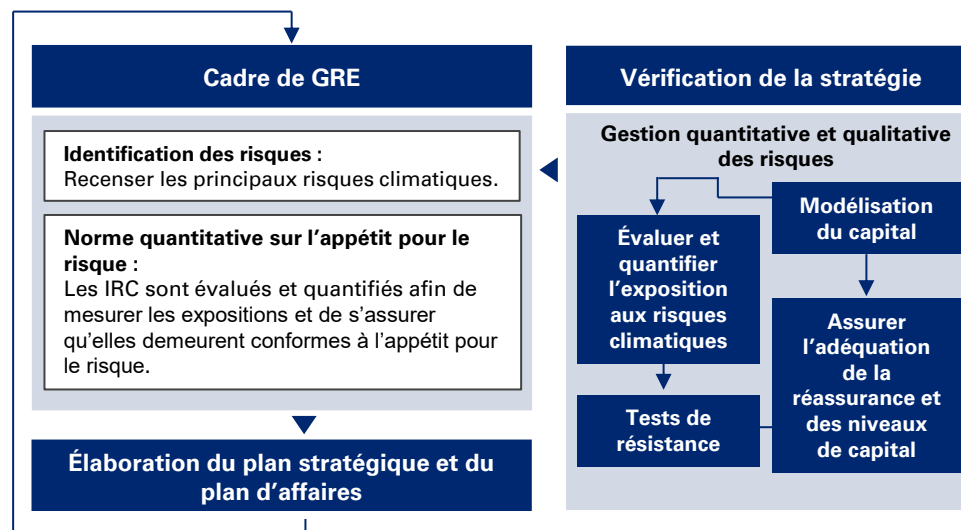
Le comité exécutif de GRE de TMCAN a déterminé que les événements catastrophiques en assurance de biens causés par des risques physiques aigus et chroniques constituaient un risque de premier plan, justifiant ainsi une rigueur accrue dans l'atténuation des pertes financières. Chaque trimestre, les IRC évaluant l'exposition de TMCAN à ces événements catastrophiques en assurance de biens sont quantifiés pour surveiller ces expositions par rapport à l'appétit pour le risque établi. Ces IRC sont examinés par le comité exécutif de GRE et présentés au CAR de TMCAN lors de ses réunions trimestrielles.

Par l'entremise de l'actuaire désigné externe de TMCAN, des tests de résistance annuels sont réalisés dans le cadre de l'évaluation interne des risques et de la solvabilité (« ORSA ») et de l'examen de la santé financière (« ESF ») afin d'évaluer l'exposition aux risques climatiques et d'en quantifier les répercussions au moyen de scénarios de crise intégrés. Ces simulations tiennent compte des répercussions des événements climatiques à court terme (un an), à moyen terme (deux à cinq ans) et à long terme (cinq ans ou plus). Les résultats des tests de résistance de l'ORSA et de l'ESF alimentent directement notre plan stratégique et les projections de notre plan d'affaires, et servent notamment à établir les cibles de fonds propres réglementaires appropriées.

TMCAN collabore également avec des partenaires externes clés en réassurance, ainsi qu'avec sa société mère, TMHD, pour effectuer une modélisation du capital permettant à la haute direction de s'assurer de l'adéquation de la réassurance et des niveaux de capital, en se fondant sur les résultats historiques de l'entreprise et sur les besoins prévus en capital.

À mesure que TMCAN poursuivra sa croissance et son expansion au Canada, les analyses formelles de scénarios climatiques et les tests de résistance quantitatifs propres aux changements climatiques continueront de progresser au gré du perfectionnement de la disponibilité des données, des méthodes et des lignes directrices réglementaires.

Cycle de gestion des risques



INDICATEURS ET OBJECTIFS

Nous nous sommes attachés à mesurer notre empreinte carbone et à dresser l'inventaire de nos émissions de GES liées à nos activités quotidiennes. TMCAN recense les activités génératrices d'émissions pour son inventaire selon l'approche du contrôle opérationnel.

Le tableau suivant présente nos émissions de Portée (également référée comme « portée » par la BSIF) 1 et de Portée 2, calculées selon l'approche du contrôle opérationnel et conformément à la Norme d'entreprise du Protocole des GES (GHG Protocol Corporate Standard).

Quantité absolue des émissions de gaz à effet de serre	Émissions de GES (tonnes d'éq. CO2)
Portée 1	Exclues - voir Annexe*
Portée 2 (méthode fondée sur l'emplacement)	28,3
Électricité	7,3
Chauffage urbain (vapeur)	21,0

**Consultez l'annexe pour obtenir de plus amples détails sur les données d'entrée, les méthodologies, les hypothèses et les exclusions clés ayant servi aux calculs des émissions de portée 1 et 2.*

TMCAN reconnaît l'existence des émissions de Portée 3 au sens du Protocole des GES, c'est-à-dire les émissions indirectes de GES produites tout au long de la chaîne de valeur de l'entreprise, notamment celles qui découlent de la détention d'instruments financiers. TMCAN s'efforce d'approfondir sa compréhension de ces émissions de Portée 3 au cours des prochaines années en recueillant des données précises afin d'optimiser le calcul des facteurs d'émission, notamment en s'appuyant sur les méthodologies du cadre du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF).



Initiatives environnementales de TMCan

TMCan a mis sur pied un comité ESG chargé de superviser nos initiatives environnementales, notamment en assurant le suivi de notre démarche et de nos progrès vers la carboneutralité pour les émissions de portée 1 et 2 d'ici 2030, tout en assistant le Groupe dans la réalisation de son objectif d'atteindre zéro émission nette de GES d'ici 2050.

À l'heure actuelle, TMCan a pour politique d'exiger l'achat de crédits de compensation carbone lors des voyages d'affaires de ses employés, et s'efforce de passer au tout-numérique afin de réduire sa consommation de papier. Nous offrons également à notre personnel la possibilité de participer aux initiatives de plantation de mangroves du groupe Tokio Marine en Asie, les palétuviers possédant une capacité exceptionnelle à absorber et à stocker le carbone.



ANNEXE

Données d'entrée, méthodologies, hypothèses et exclusions clés liées aux calculs des Portées 1 et 2

- Les émissions de Portée 1 du siège social de TMCAN à Toronto — liées (1) aux émissions fugitives de fluides frigorigènes utilisés pour la climatisation et (2) au diesel consommé par les génératrices de secours — ont été exclues en raison du manque de données permettant de les calculer de façon raisonnable.
- En raison de l'indisponibilité des données, la consommation d'électricité et de chauffage urbain de Portée 2 pour 2025 a été estimée par approximation sur la base de la consommation de 2024 au siège social de TMCAN à Toronto.
- Le facteur d'émission utilisé pour le calcul de l'électricité est de 65 g d'éq. CO₂/kWh.³
- Le facteur d'émission utilisé pour le calcul du chauffage urbain est de 88,54 kg d'éq. CO₂/MBtu.⁴

³ Source: [RAPPORT D'INVENTAIRE NATIONAL 1990–2024 : SOURCES ET PUIXS DE GAZ À EFFET DE SERRE AU CANADA, Annexe 7-7 pour les facteurs d'émission de l'Ontario](#)

⁴ Source: [Document de référence technique d'Energy Star de 2025, Inventaire et suivi des gaz à effet de serre dans Portfolio Manager, page 9](#)

